

Délibération DEL-B-2025-009

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 7 JANVIER 2025

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le sept janvier deux mille vingt-cinq, à 17h00, le Bureau Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 26 – Quorum : 14

Présents (21) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Bruno BODIN, Cécile VRIGNAUD, Christine SOULARD, Joël BARRAUD, Jean-Yves BILHEU, Johnny BROSSEAU, Pierre BUREAU, Yves CHOUTEAU, Nicole COTILLON, Dany GRELLIER, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Pascal LAGOGUEE, Thierry MAROLLEAU, François MARY, Emmanuelle MENARD, Claire PAULIC, Gilles PETRAUD, Dominique REGNIER, Anne-Marie REVEAU

Pouvoirs (2) : Jérôme BARON pouvoir à Christine SOULARD, Sébastien GRELLIER pouvoir à Johnny BROSSEAU

Absents (5) : Jérôme BARON, Serge BOUJU, Sébastien GRELLIER, Jean Claude METAIS, Claude POUSIN

Date de convocation : 30-12-2024

Secrétaire de séance : Marie JARRY

STRATEGIE ET PARTENARIATS

Tournoi para-tennis 2024 du Tennis-Club de Bressuire : attribution d'une subvention pour manifestation d'intérêt communautaire :

Vu l'article L5211-10 du code général des Collectivités territoriales relatif au fonctionnement du Bureau ;

Vu la délibération DEL CC-2021-191 du Conseil communautaire du 09 novembre 2021 relative aux délégations de compétences au Bureau et au Président par laquelle le conseil a délégué au Bureau toutes décisions en matière de Partenariats et attribution de subventions : « Attribution de subventions liées à des manifestations ponctuelles d'intérêt communautaire (dans la limite des crédits prévus au Budget) » ;

Vu la délibération DEL-B-2024-027 du Bureau communautaire du 16 avril 2024 approuvant l'attribution d'une subvention de 3 000€ pour l'édition 2024 du Tournoi para-tennis.

Considérant la demande de subvention reçue fin novembre 2024 par le Tennis Club de Bressuire.

BÉNÉFICIAIRES	MANIFESTATIONS	DATES	VERSÉE EN 2023	DEMANDE SUBV. 2024	SERA VERSÉ EN 2025
Tennis Club de Bressuire Bressuire	Tournoi para-tennis	6, 7 et 8 décembre 2024	1 000 €	2 500 €	2 500 €
TOTAL GÉNÉRAL			1 000 €	2 500 €	2 500 €

Le bureau communautaire est invité à :

- approuver l'attribution de la subvention au Tennis Club de Bressuire pour l'organisation de l'édition du Tournoi para-tennis 2024 comme mentionnée dans le tableau ci-dessus ;
- imputer la dépense au budget général 2025, chapitre 65 ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

Après en avoir délibéré,

Le bureau adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le 09 JAN. 2025

Notifié ou publié le 09 JAN. 2025

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.



(Handwritten signature of Pierre-Yves Marolleau)